

Craignons que l'Union soviétique, sans changer vraiment d'orientation, ne se montre soudain disposée à collaborer avec nous dans le dessein bien arrêté d'endormir la vigilance des peuples de l'Amérique du Nord et de l'Union occidentale. Mais gardons-nous de tenir la guerre pour inévitable. N'allons pas non plus engager nos ressources à venir dans des dépenses, des fournitures et des projets qui seront passés de mode à l'heure du danger. Parce que le Canada est contigu aux Etats-Unis on tient pour admis qu'il doit jouer un rôle identique. Les Canadiens s'imaginent volontiers que leur pays dépensera et s'armera dans la même proportion que son voisin uniquement parce que les deux nations ont à coeur un grand nombre d'intérêts communs. Dans la pratique, toutefois, par suite de leur différence de taille, leurs difficultés ne sont pas du même ordre, leurs lignes de conduite ne peuvent se ressembler. Les Etats-Unis sont la plus grande puissance du monde. Il faut tenir compte des conséquences qui découlent de ce fait dans tous les coins de l'univers.

Au cours des deux guerres mondiales le Canada a prouvé qu'il était en mesure d'apporter une grande, je dirai même une prodigieuse contribution à la victoire. Pendant et depuis les hostilités il a favorisé le rétablissement de la paix dans la mesure de ses moyens autant, sinon plus, que tout autre pays. Il n'en reste pas moins que nos troupes ne pourraient seules arrêter les Russes ni porter un coup décisif dans un conflit général. Nous voulons mettre sur pied une armée capable de défendre notre territoire et de remplir les obligations que nous aurons contractées envers d'autres pays en vertu de mesures de sécurité collective agréées par le Parlement et la population.

A la lumière de ces faits, examinons les objectifs du Canada en matière de défense. Nous devons

- (1) réunir les effectifs jugés nécessaires pour défendre le Canada contre toute attaque soudaine et directe dont il pourrait être l'objet dans un avenir rapproché;
- (2) constituer les personnels nécessaires aux opérations, à l'administration, aux fournitures, à l'instruction ainsi qu'aux cadres de réserves de façon à les augmenter rapidement au besoin;
- (3) élaborer de concert avec d'autres nations libres des projets de défense collective fondés sur l'effort personnel et l'aide mutuelle en vue de sauvegarder la paix et de prévenir l'agression.